



Prospective, Santé et RSE : le Cercle Entreprises et Santé

Cercle Entreprises et Santé : une vocation spécifique de prise en compte des thématiques de Santé au Travail, et de management de la santé en milieu professionnel

- Après un an de préparation en 2006, le Cercle « Entreprises et Santé » a été lancé **tout début 2007** par **Association AINF**, association reconnue d'utilité publique depuis 1897, avec pour vocation de **rassembler des responsables d'entreprises/organisations et de programmes préfigurants en Santé au Travail**.
- En règle générale, les enjeux et défis de sécurité au travail, les **'risques durs'**, à effet immédiat (les accidents du travail) sont assez bien encadrés et pilotés. En revanche les **risques flous**, voire **risques mous**, liés aux questions de santé et de qualité de vie ne sont pas toujours bien identifiés et donc managés en tant que tels. Association AINF a donc souhaité, il y a trois ans, rassembler des dirigeants et responsables impliqués et motivés par ces questions sensibles de Santé Travail, où les frontières sont parfois floues, et peuvent être anxiogènes pour les entreprises, entre 'santé professionnelle' et 'santé publique', 'santé individuelle' et 'santé civile', en bref 'santé citoyenne'.
- En effet, si le monde du travail, souvent structuré sur ces questions d'abord via les prescriptions ou contraintes réglementaires, met assez bien en œuvre des dispositifs de prise en compte de la sécurité, les questions de la Santé au Travail, - à la fois parce qu'il s'agit de risques différés, parfois difficilement identifiables, et parce que, ont été jusqu'ici assez peu traitées en France, si ce n'est par quelques « entreprises préfigurantes ».
- C'est précisément la vocation du Cercle Entreprises et Santé créé par Association AINF que d'aider, **de façon à la fois approfondie, mais aussi conviviale et libre**, les entreprises préfigurantes et 'bénévoles' sur le sujet, à benchmarker et échanger sur leurs programmes et expériences, comme aussi sur leur vécu, leurs orientations, leurs interrogations, et leurs souhaits, et surtout leur conviction et leur engagement pour l'avenir. A noter deux entreprises publiques ont rejoint le cercle.



AIR LIQUIDE,
ARCELORMITTAL,
ASP (agence de services
et de paiement)
BPCE
BRITTANY FERIES
BUREAU VERITAS
CDC
CECA
CETIM
CGG VERITAS
GDF-SUEZ
GEFACT
IBM
LAFARGE
PLASTIC OMNIUM
RENAULT
RMN (Réunion des
Musées Nationaux),
RSI
RTE
SCHNEIDER
ELECTRIC
SPIE Batignolles,
SYNTEC
INGENIERIE,
UIMM / AFPI,
VEOLIA Propreté
VEOLIA Transport
...

Cercle Entreprises et Santé : des dirigeants et responsables d'entreprises et organisations couvrant au total plus de 900 000 salariés en France, et plus du double à l'international

Dédié aux échanges et à l'émulation prospective, entre une dizaine puis une quinzaine d'**entreprises préfigurantes** dans leurs réflexions et leurs programmes en matière **de sante et travail**, le Cercle 'Entreprises et Santé' fonctionne à raison d'une réunion toutes les 4 à 5 semaines, permettant à ses membres, sans forfanterie et sans fards, de faire le point et de questionner leurs pratiques sur ces questions de Santé au Travail, pour contribuer à les diffuser, pour les améliorer, pour les renforcer par les échanges, sans crainte aussi de pointer leurs difficultés de mise en œuvre.

Au total de ses membres (et hors syndicats ou fédérations professionnelles), **le cercle rassemble des entités consolidant entre elles plus de 900 000 salariés sur le territoire français, et plus du double à l'international.**

Fondé et fonctionnant sur le principe de la 'théorie des clubs, le Cercle « Entreprises et Santé » rassemble des dirigeants et responsables d'entreprises qui ont mis en place des programmes structurés de prise en compte de la Santé au Travail, et qui sont **tous mus par la conviction que la Santé Sécurité Qualité de vie au Travail est un axe fédérateur, un levier de changement positif pour l'entreprise et de lien social**. Chaque mois, le Cercle ausculte les signaux faibles ou signaux forts de l'actualité, et échange sur un point précis de la Santé au Travail : présentation d'expériences, interventions d'expert, réflexions croisées...

Les membres du Cercle, qui aujourd'hui encore viennent principalement des grandes entreprises, - parce que consacrer une demi journée par mois requiert une disponibilité et un investissement que seules de grandes entreprises peuvent se permettre -, sont issus et représentent des fonctions et des responsabilités souvent très différentes dans le monde des entreprises : Direction Santé, Médecins Santé Travail, Direction QSE ou Direction Développement Durable ; Direction Management des Risques ; Direction Technique, Direction Juridique, Direction des Systèmes de Management, Direction des Ressources Humaines, Secrétariat Général ...



Cette diversité et cette pluridisciplinarité construisent une vraie richesse des approches, soulignent aussi la nécessaire souplesse d'adaptation des démarches aux spécificités et diversités des terrains, et mettent en lumière l'une des exigences d'un management de la santé bien intégré à une politique d'entreprise : **toutes les fonctions sont traversées et responsables, co-actrices et concernées**, et pas seulement les seuls experts. La co-construction réussie de la Santé au Travail résulte d'efforts communs et d'écoute entre tous les acteurs, non seulement dans les voies habituelles du dialogue social et des instances dédiés, mais aussi, voire surtout, **dans le dialogue et le pilotage opérationnels et quotidiens**.



Cercle Entreprises et Santé : des axes de travail à la fois prospectifs et opérationnels

Parmi les thèmes étudiés dans les réunions du Cercle,
pour contribuer à construire une nouvelle vision et un nouveau pilotage de la Santé au Travail :

Acteurs et partenaires (rôle du médecin santé travail / implication des cadres et managers de terrain)	Diversité culturelle et Santé au Travail
Judiciarisation et Santé au Travail	La tarification-réparation des AT/MP et son rôle d'incitation
Le dossier médical personnel (DMP) comme outil de prévention / gestion	Santé Qualité de Vie en recrutement
Les institutions de prévoyance et les assurances comme partenaires des entreprises	Santé individuelle, santé collective, santé professionnelle, santé publique
Management international Santé au Travail	Mobilité et santé
Open space et qualité de vie dans les bureaux	Périmètre de la Santé au Travail : de la prévention des maladies professionnelles à la recherche du bien-être
Principe de précaution et organisation du travail	Pyramide des âges et Santé au Travail / vieillissement
Qualité de vie au travail : expériences et observatoires	Rating ou labellisation d'entreprises sur les dimensions « santé / qualité de vie au travail »
Risques psychosociaux et Santé au Travail rôle et impact du management et de l'organisation	Rôle des mutuelles / institutions de prévoyance : point sur l'enquête menée auprès des entreprises
Santé au Travail dans les lignes de sous-traitance et de co-traitance	Santé au Travail et nouveaux périmètres des risques professionnels
Santé au Travail et Risques Chimiques	Santé Travail et dialogue social – dialogue opérationnel
Santé, qualité de vie, Plaisir au travail	SST, Dimensions internationales : au-delà du seul cadre français
Tendances juridiques et judiciaires nationales / européennes	Traçabilité des expositions aux risques
Prévention des risques psychosociaux et vision positive de l'équilibre psycho social au travail	Achats et Santé Travail
RSE, éthique, et Santé au Travail	Politique santé travail et qualité de vie et attractivité de l'entreprise
Santé Travail Interne / Santé Travail Externe Santé Travail en 'entreprise élargie'	Genre : Femmes et Santé Travail
Enjeux juridiques et judiciaires des Risques Psychosociaux	Fonction Commerciale et équilibre psychosocial
E-santé, télémédecine ... et santé Travail	Santé Travail et RSE
Pénibilité et Santé Travail	'Nouvelle' conception législative de la Santé Travail

Trois enseignements majeurs

D'ores et déjà, ce que plus de quatre années de travaux et de mûrissement ont permis de mettre en lumière, c'est :

- que la **Santé au Travail est, peut et doit être, un terrain d'échanges et de (re) création positive de liens à la fois sociaux et opérationnels** : au sein du management, avec les opérateurs du quotidien, mais aussi avec les instances représentatives des partenaires sociaux : en dialogue social, comme en dialogue opérationnel. Comme aussi, avec la société civile externe (particulièrement pour les sites d'activités à risques environnementaux, mais aussi pour les activités à finalités environnementales) ;
- que le défi aujourd'hui, face à la perte ressentie de sens du travail et à la perte de confiance dans le monde du travail et de l'entreprise, est pour les dirigeants d'entreprise, et pour leurs DRH, **de reconstruire des valeurs réellement fédératrices au-delà des résultats et de la productivité**, sous peine que le divorce, à terme, ne devienne autobloquant. La santé-travail, la qualité de vie, la sécurité sont, dans ce dessein, des socles surs ; l'intégration effective de la Santé au Travail à la RSE peut-être l'un des vecteurs.
- que si **tous les acteurs, toutes les fonctions, et tous les rôles dans le monde du travail sont concernés, au premier chef** et au premier front, ce sont **les managers** qui ont à assumer cette nouvelle et vaste responsabilité de diagnostic et d'identification, d'écoute, mais aussi de pilotage et d'animation. Lourde tâche, à laquelle peu de managers et cadres sont préparés. ■ amv L0010_presentation cerclen11.doc

Adhésion au Cercle (réservée aux entreprises privées et publiques et structures interprofessionnelles) : 3000€HT/an

V9 0910